

Festival de la Sculpture

MONTAUBAN

17 -30 juin 2019

Appel à candidature

Dans le prolongement du Festival de la sculpture lancé en 2013 à Montauban suite aux rencontres européennes de sculpture de 2001 et 2005, l'association Espace Bourdelle **Sculpture lance un appel à participation au festival de la sculpture de juin 2019** de Montauban auprès des artistes de la grande région sud.

Depuis maintenant 20 ans, l'Espace Bourdelle Sculpture, ateliers de pratiques de la sculpture et de diffusion pluridisciplinaire, n'a cessé de placer la sculpture, les arts de l'espace et de la matière, sur des voies élargies en s'appuyant sur l'exemplarité du sculpteur montalbanais Emile-Antoine Bourdelle. Ouvert au grand public, aux scolaires, comme autant de découvertes, ce festival est une traduction de la vitalité et de la diversité de la sculpture de ce temps, dans tous ses états et ses prolongements.

Thématique imposée : *Passage(s) ou l'Art du transitoire*

LIEUX :

Ancien Collège (praticiens des ateliers),
Hall du Conseil Départemental de Tarn-et-Garonne,
Vallon de la Mandoune,
Espace Bourdelle,
Espace des Augustins,
La petite Comédie

CONTENU :

Expositions, démonstrations techniques, installations, performances, parcours Land Art, visites commentées des expositions, animations diverses, soirée banquet des sculpteurs... vont jalonner le festival, authentique état des lieux, panorama et vitrine de l'actualité sculpturale.

DOSSIER DE CANDIDATURE

Conditions de participation

**Dossier à nous faire parvenir par mail à : espace.bourdelle@gmail.com
avant le 10 février 2019**

Ce dossier doit comprendre :

1 - LA FICHE Présentation du sculpteur

2 - LA FICHE Présentation des œuvres proposées accompagnées des **photographies**
correspondantes aux œuvres (bien nommer les photos)

3 - LA FICHE Propositions (démonstration, installation, symposium)

4 - un chèque de 35€ à l'ordre de l'association Espace Bourdelle Sculpture

(15€ adhésion + 20€ frais de dossier).

Tous dossier incomplet sera refusé.

Le comité de sélection se réunira début février 2019 et se réserve le droit de refuser, sélectionner tout ou partie des propositions. Les artistes seront informés par mail du choix du comité courant février 2019.

1/Fiche Sculpteur

Nom..... Prénom :.....

Adresse :.....

Code postal :..... Ville :.....

Tél :.....

Mail :.....

Site :.....

Présentation succincte :

.....
.....
.....
.....
.....

2/Fiche Œuvres

Nom..... Prénom :.....

Je souhaite participer :

Expositions (cinq pièces maxi en intérieur, extérieur, préciser les formats + envoi photo)

1/Titre : Format : extérieur oui non

Matériaux Prix :.....

2/Titre : Format : extérieur oui non

Matériaux Prix :.....

3/Titre : Format : extérieur oui non

Matériaux Prix :.....

4/Titre : Format : extérieur oui non

Matériaux Prix :.....

5/Titre : Format : extérieur oui non

Matériaux Prix :.....

Discipline associée (Peinture, photographie, autre...)

2/Fiche propositions week-end du 29 & 30 juin 2019

Nom.....

Prénom :.....

Je propose :

Démonstration technique :..... (Envoi du projet)

Performance /installation :..... ((Envoi du projet)

Stage /week-end :..... ((Envoi du projet)

Rencontres-débats à thème :..... (Envoi du projet)

Forfait démonstration, performance 150€/journée

Merci de joindre à votre candidature des photos libres de droits

Hébergement demandé oui non

Date(s) :.....

Repas des sculpteurs samedi 29 juin présent oui non

Nombre :.....

Conditions de participation – Modalités pratiques

Période manifestation : du 17 juin au 30 juin 2019,
les dates peuvent varier en fonction de la programmation culturelle de la Ville de Montauban

1. de trois à cinq œuvres selon format. Exposition grands formats en extérieur sur site protégé.
2. Aucun frais d'engagement, ni pourcentage retenus sur les ventes. Tout achat d'œuvre se fera de gré à gré entre l'artiste et l'acheteur (liste à disposition du public).
3. **Adhésion obligatoire à l'Association (15€) et frais de dossier (20€) - chèque de 35€.**
4. Montage : 14 / 16 juin 2019, à préciser par lieu
5. Vernissages : première semaine du festival, non arrêtés à ce jour
6. Assurance : l'Espace Bourdelle est assuré en responsabilité civile et contre tout événement de caractère accidentel lié à la manifestation. Chacun est tenu, s'il le souhaite, de s'assurer pour tout autre risque.
7. Soclage : **chacun est tenu d'apporter ses supports habituels**, si problèmes nous consulter.
8. Plaquette : une plaquette sera diffusée faisant apparaître : une photo d'une œuvre exposée, les coordonnées des artistes, un plan des d'accès aux divers lieux.
9. Séjour (éventuel) : pour les artistes éloignés un hébergement (pour une nuit ou deux) en début ou fin de manifestation peut être assuré par l'Espace Bourdelle dans des familles d'accueil, nous prévenir.
10. Droit à l'image : toutes les photographies fournies seront libres de droit. Autorisation d'utilisation des photos des œuvres par la presse, le site web de l'Espace Bourdelle et tous autres supports de communication.
11. Démontage : 1 et 2 juillet 2019, à préciser par lieu
12. Transport : chacun est tenu d'assurer le transport de ses œuvres.
13. Aucun défraiement n'est prévu (possible de dépôt anticipé et retrait différé, nous prévenir).

Pour tous compléments et renseignements :

Alixé A.-ACQUIER Coordinatrice Tél. : 06 03 17 26 03

Tout dossier incomplet sera refusé.